



Lycée des Métiers des Energies renouvelables, de l'électrotechnique, de la maintenance et de la chaudronnerie.

### Recrutement :

L'accès à ce diplôme est ouvert, en priorité, à l'issue :

1. de la 3<sup>ème</sup> SEGPA,
2. d'un dispositif DIMA, collège ou CFA,
3. d'une classe de nouveaux arrivants,
4. de 3<sup>ème</sup> de collège.

### Formation :

Elle conduit en 2 ans au diplôme du CAP et se répartit entre :

- La formation au lycée :
  - formation professionnelle 18 heures
  - et enseignement général 15 heures,
- La Formation en milieu professionnel :
  - 12 semaines réparties sur 2 ans

L'examen est en **Contrôle en Cours de Formation** (CCF) pour toutes les épreuves.

### Poursuites d'études :

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre sa scolarité en 1<sup>ère</sup> **BAC PRO** Electrotechnique Energie Equipements Communicants.

**Pour découvrir nos ateliers et rencontrer nos professeurs, venez à la journée Portes Ouvertes,**

dont vous trouverez la date sur l'espace numérique du lycée en tapant :  
**ENT Lycée Eugène Montel**  
**COLOMIERS**

Lycée des Métiers Eugène Montel  
 2, Bd Marcel Dassault  
 31770 Colomiers  
 Tél: 05 61 30 97 40  
 Lien internet : [eugene-montel.entmip.fr](http://eugene-montel.entmip.fr)



Accès : Rocade Toulouse – Auch (A624),  
 Sortie N°3 - Bascule Oratoire

Lycée professionnel  
 Eugène Montel  
 Lycée des métiers

Haute-Garonne  
 académie  
 Toulouse  
 éducation  
 nationale



**CAP ProElec**

**Préparation et Réalisation  
 d'Ouvrages Electriques**



**Qualités requises pour intégrer la filière :**

- Avoir l'esprit d'initiative et une bonne vision,
- Etre soigneux, méthodique et concentré.

**Les plus du lycée E. Montel :****➤ Les Energies renouvelables**

Le lycée forme les artisans, les techniciens d'entreprise dans le domaine photovoltaïque, en proposant diverses qualifications : QUALIPV, QUALIBAT, QUALISOL, etc...

**Le métier :**

Vous serez amené à travailler sur :

- les ouvrages électriques dans :
- les locaux tertiaires non résidentiels,
- les logements individuels et collectifs,
- les bâtiments industriels, les équipements industriels.
- les réseaux de distribution électriques.
- Les installations de production d'énergies renouvelables.

**Les débouchés Professionnels :**

Le titulaire d'un CAP PRO ELEC peut s'insérer directement dans le monde professionnel, où il occupera un emploi d'ouvrier professionnel d'électrotechnique.

L'électricien opère dans une équipe et travaille dans la construction électrique, la réalisation, le réglage et les essais d'équipement électriques.

Après quelques années d'expériences, il peut être artisan électricien, dépanneur, ouvrier d'entretien dans de petites et moyennes entreprises.

**Les différentes activités professionnelles :**

Les élèves acquièrent des compétences professionnelles pour exécuter en toute sécurité des tâches de niveau « ouvrier professionnel » :



- Sur les installations domestiques (tableau électrique, circuit prises de courant, circuit éclairage, réseaux informatique et communication),



- Dans les domaines résidentiels et tertiaires ou des équipements industriels (armoires, coffrets),



- Intervenir sur des chantiers de construction ou de rénovation sous la responsabilité d'un chargé de travaux.